



secours suisse d'hiver

Comité genevois

Rapport annuel 2019-2020



LA PRÉCARITÉ EN SUISSE EST SOUVENT INVISIBLE

1. Message de la présidente

D'une crise à l'autre, le Secours suisse d'hiver a toujours été engagé au quotidien pour apporter de l'aide

En août 1936, des insignes ont été vendues, des denrées alimentaires réunies et de l'argent collecté par le « *Comité d'organisation Secours suisse d'hiver pour les chômeurs* ». Un immense élan de solidarité qui a permis de réunir plus de 1,1 million de francs, des kilos de pommes, de pommes de terre et d'habits chauds !

Jusqu'à peu, la crise de 1936 était un événement exceptionnel décrit dans les livres d'histoire ! Aujourd'hui cela nous semble bien familier : notre pays, et le canton de Genève en particulier, n'ont pas connu une crise semblable en plus de 80 ans.

Depuis la fin du mois de mars 2020, la question de la précarité en Suisse occupe la une de l'actualité et notre association a travaillé au quotidien pour apporter un soutien à des personnes qui, dans la grande majorité des cas, n'avaient jamais fait appel à des organisations caritatives comme la nôtre.

Notre association a mis en évidence ces dernières années le fait que la précarité en Suisse est souvent invisible et axé ses actions sur ce grave problème. Aujourd'hui, cela semble presque dépassé car la précarité d'un grand nombre de nos concitoyens est bel et bien visible.

Grâce à la générosité de tous, notre Comité a pu agir au quotidien en faveur de la population précarisée du canton de Genève. De Hermance à Céligny, les demandes nous sont parvenues nombreuses de toutes les régions du canton.

Le détail de notre activité se trouve dans la suite du présent rapport.

Pour le Comité genevois du Secours suisse d'hiver
Sylvie Naudy, présidente

**Notre engagement seul ne suffit pas.
Nous tenons à adresser à tous nos donateurs nos vifs
remerciements et leur témoigner notre reconnaissance.**

2. Direction et organisation

Le Comité Genevois du Secours suisse d'hiver est une association politiquement et confessionnellement indépendante régie par les articles 60 ss du CCS.

Le Comité Genevois du Secours suisse d'hiver est membre de l'association centrale du Secours suisse d'hiver à Zurich. Cette dernière était présidée par l'ancien Conseil fédéral Samuel Schmidt jusqu'au 6 novembre 2020 ; la présidence a été reprise par le chirurgien cardiovasculaire Thierry Carrel.

Notre Comité fournit avant tout une aide transitoire sous forme de contribution financière et matérielle aux personnes en situation d'urgence sur le territoire de son canton. Pour accomplir ses tâches, il se conforme aux statuts de l'association centrale ainsi qu'à ses propres statuts.

Notre association a pour but statutaire d'apporter une aide financière ponctuelle à nos bénéficiaires pour faire face à une situation de précarité momentanée afin d'éviter un endettement et l'appel à l'Hospice général. Notre intervention vise ainsi à résoudre cette situation ; elle se fait à titre provisoire et subsidiaire.

Composition du comité au cours de l'année 2019/2020

- Mme Sylvie Naudy, 1297 Founex, présidente
- Mme Monique Baud, 1218 Grand-Saconnex, vice-présidente
- Mme Catherine Pictet, 1253 Vandoeuvres, trésorière
- Mme Diane Devaux, 1204 Genève, membre
- Mme Ariane de Lisle, 1253 Vandoeuvres, membre
- M. Antoine Ody, 1203 Genève, membre
- M. Jean-Marc Gisél, 1213 Conches, membre
- M. Olivier Revillard, 1207 Genève, membre

Les 8 membres de l'organe directeur travaillent bénévolement. Au cours de l'année sous revue, leur engagement a totalisé 222 jours de travail. En raison de la crise de la covid-19, cet engagement bénévole a plus que doublé. Le travail bénévole sur les 4 mois de mars à juin 2020 a représenté plus que celui de 12 mois les années précédentes. Il a été décidé de renoncer à percevoir des indemnités.

L'assemblée générale de notre association portant sur l'année sous revue a eu lieu le 6 octobre 2020.

Points principaux à l'ordre du jour:

- Approbation du procès-verbal de l'AG de l'année précédente
- Comptes annuels 2019-2020 et rapport de l'organe de révision
- Rapport annuel

Les comptes de l'exercice 2019-2020 ont été acceptés lors de l'assemblée générale du 6 octobre 2020 après validation par l'organe de contrôle.

Une séance du comité a été tenue en octobre 2019 pour prendre les décisions utiles à l'activité de l'association. En raison de la crise de la covid-19, les discussions régulières au sein du Comité ont eu lieu par téléphone ou email et les décisions ont été prises par voie de circulation par email depuis mars 2020.

Pour statuer sur les demandes pendantes, la présidente et/ou la vice-présidente ou un autre membre du Comité a des contacts en personne ou par téléphone avec l'assistante sociale de notre Comité en charge de l'examen des dossiers reçus. Chaque demande est étudiée avec soin et une réponse efficace est apportée sous forme d'aide financière ou matérielle, voire de conseils afin d'améliorer la situation des requérants.

Responsabilité du secrétariat au cours de l'année sous revue 2019/2020

- Pour le secrétariat administratif : Mme Sylvie Naudy, présidente
- Pour le secrétariat du service social : Mme Katy Keller, assistante sociale

Organisme de révision au cours de l'année sous revue

- Fidesma Audit Sàrl, avenue Rosemont 12, 1208 Genève
(M. Emmanuel Schwarz)

Il n'y a pas dans le canton de Genève d'autres représentations du Secours suisse d'hiver, ni d'antennes locales.

3. Aides et prestations

3.1 Généralités

Notre assistante sociale, et les bénévoles du Comité en lien avec la crise de la covid-19, ont examiné 406 dossiers entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020. En règle générale, les requêtes nous sont adressées par des services sociaux avec lesquels nous sommes en contact depuis de nombreuses années ; grâce à cette collaboration, peu de demandes sont rejetées. Pendant la crise de la covid-19, les services sociaux publics et privés étaient débordés et il était compliqué pour les demandeurs d'obtenir un entretien. Nous avons par conséquent reçu beaucoup plus de demandes en direct. Dans la grande majorité des cas, nous avons pu aider ces personnes dans le cadre de nos programmes d'aides spécifiques pour le covid-19. Nous avons toutefois dû refuser plus de demandes qu'en temps normal car nos critères n'étaient pas respectés.

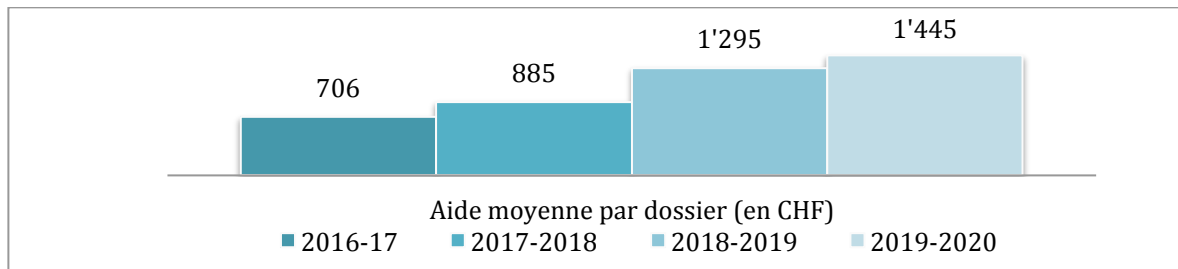
L'engagement de notre assistante sociale et des bénévoles de notre Comité a été permanent afin de venir en aide à une population inquiète face à l'avenir.

Notre assistante sociale a en outre répondu à de nombreuses demandes de renseignements et fourni des informations utiles ; comme nous intervenons à titre supplétif, nous indiquons souvent les coordonnées de services publics ou privés à même de répondre aux besoins de la personne qui a contacté notre association. Le cas échéant, nous intervenons par la suite.

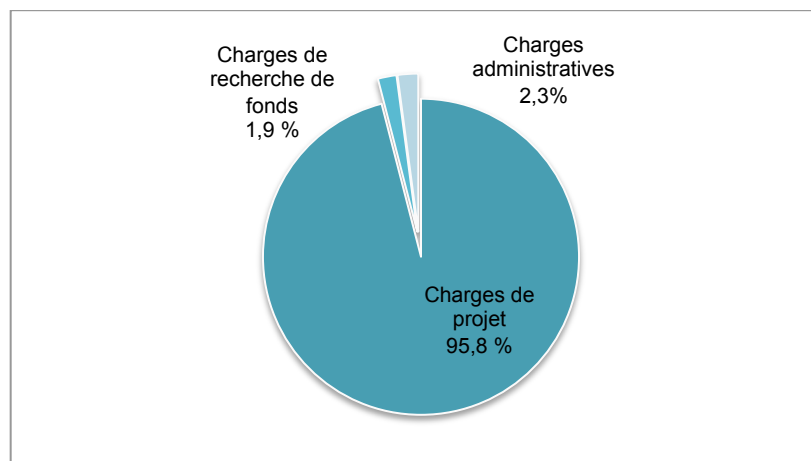
L'aide financière ponctuelle apportée par notre Comité est plafonnée, par cas, à CHF 1'000.- Depuis l'exercice 2017-2018, les organisations cantonales du Secours suisse d'hiver peuvent faire appel en plus à des fonds nationaux gérés par le secrétariat central suisse pour prendre en charge des frais de santé ou des frais complémentaires courants (loyer, services industriels, emménagement,...) Pour l'exercice 2019-2020, ces financements obtenus par notre Comité auprès de l'organisation centrale à ce titre s'élèvent à CHF 156'525,80 (hors aides covid-19)

Au cours de l'année sous revue, l'ensemble des prestations de soutien fournies a atteint la somme totale de CHF 491'574,65
(exercices précédents : CHF 357'413,25 et CHF 194'638,30)

L'aide moyenne par dossier s'élève ainsi à CHF 1'455.-



Grâce à l'engagement bénévole des membres de notre Comité et le travail efficace de notre assistante sociale, les dons de nos donateurs sont utilisés à plus de 95 % en lien direct avec les aides que nous apportons.



Charges de projets	508'211,65 CHF	95,8 %
Charges de recherche de fonds	10'096,87 CHF	1,9 %
Charges administratives	11'814,90 CHF	2,3 %

3.2 Aides spécifiques pour la crise de la Covid-19

Dès le mois de mars 2020, notre association a mis sur pied un programme de bons d'achat pour les biens de première nécessité. La demande est partie du Tessin car une partie de la population tessinoise n'avait plus d'argent pour acheter de quoi se nourrir! L'organisation centrale a immédiatement débloqué des fonds pour organiser la distribution de bons d'achat. Notre organisation cantonale a en tout urgence collaboré à cette action pour obtenir des bons d'achat à distribuer en 2020 à concurrence de CHF 30'000.- (financés à égalité entre l'organisation centrale et notre organisation cantonale).

Dans le même temps, M et Mme Roger et Mirka Federer ont offert à la population suisse une somme de CHF 1 million pour venir en aide en particulier aux familles en détresse. La distribution de ce don très généreux à la population suisse a été confiée au Secours suisse d'hiver sur la base d'une longue collaboration de presque 10 ans entre la Fondation de M. Roger Federer et notre association faîtière pour le programme d'encouragement des activités extra-scolaires pour les enfants. Une aide spécifique sous forme de bons alimentaires a été mise sur pied pour les familles avec enfants ; dans ce cadre-là les familles aidées ont reçu chacune jusqu'à CHF 1'000.-
(Covid19-1 dans les comptes)

Grâce à la visibilité nationale du Secours suisse d'hiver, la Chaîne du bonheur a accepté la demande de pouvoir faire partie des associations partenaires pour la distribution des fonds collectés dans toute la Suisse ce printemps. Une somme totale de CHF 1,2 million a été reçue à ce titre. Un fonds coronavirus a été créé par notre organisation centrale avec les mêmes règles que nos aides ordinaires : paiements de factures courantes (loyers, services industriels, factures médicales, primes d'assurances-maladie,...) pour un total allant de CHF 3'000.- à CHF 5'000.- selon la taille du ménage. Notre organisation cantonale a été particulièrement impliquée et obtenu pour plus de CHF 200'000.- d'aides sur ce fonds. Pour l'exercice 2019-2020, cela correspond à des aides à hauteur de CHF 135'705,05 de fin avril à fin juin 2020. (Covid19-3 dans les comptes)

Très souvent, notre association est intervenue à plusieurs reprises car, la crise durant, le paiement des loyers n'était pas plus assuré en juin qu'en mai. Nos bénéficiaires étaient grandement soulagés lorsque nous les informions que nous pourrions payer une seconde ou une troisième facture de loyer.

De nombreux bénéficiaires ont été des couples dans lesquels les deux parents ont été contraints de cesser leur travail et percevaient des RHT. Après la fin du confinement, cela n'impliquait pas toujours une reprise des activités complètes. Par exemple, les activités des entreprises de nettoyage ont diminué du fait du télétravail ou les restaurants n'ont pas tous retrouvé la clientèle d'avant mars 2020. Pour ces familles, la diminution cumulée des deux revenus parentaux a engendré une précarité au quotidien.

De nombreuses demandes d'aides pour des petits indépendants (cordonnier, couturière,...) nous ont aussi été transmises. Pour eux, le paiement des loyers tant privés que professionnels était une source de tracas au quotidien.

Nous avons aussi pu soutenir des chauffeurs de taxi qui effectuaient auparavant en majorité des courses pour l'aéroport ou assurait des déplacements scolaires. Certains ont trouvé des travaux d'appoint pour une ou plusieurs semaines mais cela n'a pas suffi.

Pour ces petits indépendants, les démarches étaient particulièrement difficiles car ils n'avaient jamais dû demander de l'aide. Ils ont tenu nous apporter des témoignages de remerciement pour nos aides rapides, non-bureaucratique et notre écoute bienveillante.

Nous avons particulièrement œuvré à répondre rapidement aux demandes. Les bons d'alimentation étaient envoyés le plus souvent le jour même de la demande et les factures payées dans la semaine.

3.3 Programmes d'aides spéciaux financés par l'organisation centrale

L'organisation centrale du Secours suisse d'hiver finance certaines aides pour le canton de Genève sans que cela n'apparaisse dans nos comptes.

Dans le cadre de notre offre « lit », les coûts sont en partie pris en charge par l'organisation centrale.

Pour l'exercice sous examen, cela correspond à CHF 7'900.--

Le programme *Empowerment*, créé il y a presque 10 ans avec la Fondation de M. Roger Federer, est aujourd'hui financé principalement par l'organisation centrale. La Fondation Laureus est un partenaire récent de ce programme.

Pour le canton de Genève, une dizaine d'enfants sont aidés souvent depuis de nombreuses années.

Pour l'exercice sous examen, cela correspond à CHF 16'975.—

Le programme « fournitures scolaires » a permis d'offrir à plus de 30 enfants de choisir de magnifiques cartables et du matériel scolaire. Il s'agit de sacs d'école vendus par une papeterie suisse et non d'articles publicitaires du Secours suisse d'hiver.

Pour l'exercice sous examen, cela correspond à CHF 2'148.—

Ce programme a fait partie des bénéficiaires de la journée de solidarité de la plateforme en ligne QOQA en novembre 2019.

4. Informations statistiques

4.1 Demandes

	2019/2020	2018/2019
Demandes déposées	406	288
Demandes acceptées	340	276
Demandes directes	94	5
Demandes émanant de services spécialisés	246	283
Demandes rejetées	66	12

4.2 Prestations de soutien fournies (plusieurs réponses possibles)

	2019/2020	2018/2019
Coûts liés à la santé	121	106
Loyers et frais de ménage/Ameublement (lits compris)	135	85
Enfants (y compris fournitures scolaires et projet d'encouragement)	60	60
Formation et formation continue	17	18
Vacances et loisirs	45	15
Vêtements	2	3
Autres aides de soutien (y compris aides liées à la crise de la covid-19)	151	16
Conseils	25	5

4.3 Causes de la situation d'urgence (plusieurs réponses possibles)

	2019/2020	2018/2019
Revenu insuffisant, working poor	223	155
Raison de santé	51	90
Taille du ménage	49	11
Changement de la situation familiale (décès, séparation, divorce, chômage)	97	97
Qualification professionnelle insuffisante	17	24
Autre (y compris la crise de la covid-19)	159	33

4.4 Qui a été soutenu

	2019/2020	2018/2019
Enfants	520	306
Adultes	519	301
Personnes seules	80	80
Couples sans enfant	19	18
Familles	160	97
Familles monoparentales	81	81

5. Indications financières

Grâce à la générosité de nos donateurs et leurs élans de solidarité supplémentaires en lien avec la crise de la Covid-19, aux fonds obtenus auprès de la Chaîne du bonheur par notre organisation centrale et à un important legs extraordinaire, nos comptes sont bénéficiaires.

Hormis ce legs, nos dépenses pendant ce dernier exercice correspondent à nos recettes. Nous sommes reconnaissants à cette légatrice de son témoignage de soutien en notre faveur ; d'autant plus que 2021 ne permet pas d'envisager une amélioration notable pour la population précarisée.

Grâce à ce legs et la générosité accrue de nos donateurs, nous pouvons vraisemblablement continuer nos soutiens exceptionnels pour 2020-2021 même si le fonds Coronavirus-Chaîne du bonheur est entièrement utilisé depuis l'automne 2020.

Les comptes annuels complets 2019-2020 et le rapport de l'auditeur à l'Assemblée générale du 6 octobre figurent en annexes.

Les comptes annuels complets et révisés, annexe incluse, sont également disponibles sur le site internet du Comité Genevois du Secours suisse d'hiver (<http://www.secours-d-hiver-geneve.ch>)

Les tableaux ci-dessous reprennent les principaux éléments des comptes annuels.

	2019-2020	2018-2019
BILAN		
Actif		
Trésorerie	504'369,90	493'795,92
Créances à court terme	21'592,50	192,50
Actifs de régularisation	26'709,85	---
Total des actifs	552'672,25	493'98,42
Passif		
Passifs de régularisation	1'938,60	1'938,60
Capital des fonds affectés	31'416,20	19'923,40
Capital de l'organisation	519'317,45	472'126,42
Total des passifs	552'672,25	493'988,42

	2019-2020	2018-2019
PROFITS ET PERTES (partiel)		
Recettes principales		
Dons libres	152'064,79	139'974,89
Contribution affectée de l'organisation centrale SSH hors covid-19 (santé, financements complémentaires)	156'525,80	195'408,90
Contribution affectée de l'organisation centrale SSH covid-19 et dons généraux affectés covid-19	186'208,70	---
Recettes exceptionnelles (y compris covid-19)	25'602,66	---
Autres recettes (bons d'achat, ...)	7'260.--	7'430.--
Total des recettes principales ordinaires et covid-19	530'661,95	342'813,79
Recette extraordinaire : (un legs non affecté)	61'227,90	---
Dépenses principales		
Soutiens financiers ordinaires	105'736.--	123'489,40
Soutiens financiers avec contribution de l'organisation centrale SSH (santé, financements complémentaires)	146'132,25	194'022,60
Soutiens financiers spécifiques Covid-19 avec contribution de l'organisation centrale SSH fonds coronavirus	198'559,90	---
Programme genevois en faveur de l'enfance défavorisée	30'886,50	32'471,25
Bons d'achat (hors Covid-19)	7'260.--	7'430.--
Frais généraux relatifs aux projets	16'647.--	17'645,80
Frais de recherche de fonds	10'096,87	9'114,17
Frais administratifs	11'814,90	11'776,60
Total des dépenses principales	530'133,42	395'942,82

Vous trouverez d'autres informations et actualités sur notre site internet.

Adresse :

Secours suisse d'hiver Comité genevois
Case postale 3125
1211 Genève 3
contact@secours-d-hiver-geneve.ch
secretariat@sshgeneve.ch

Et pour vos dons : **CCP 12-33-6**
IBAN CH25 0900 0000 1200 0033 6



Le label de qualité de la Fondation ZEW O, attribué aux associations d'utilité publique après une enquête rigoureuse, garantit une affectation judicieuse de vos dons, la transparence des comptes et l'intégrité du Secours Suisse d'Hiver.